



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 52 – 4 mars 2022

Faits saillants

- Reprise intégrale par la Suisse des sanctions UE visant la Russie.
- Nouvelles propositions du Conseil fédéral sur l'avenir des relations UE-Suisse.
- Déploiement d'aides fédérales pour l'innovation en faveur des PME et des start-ups suisses.

Conflit en Ukraine

Sanctions : Le Conseil fédéral a annoncé la reprise des sanctions économiques, commerciales et financières de l'UE contre la Russie adoptées les 23-25 février et le 1^{er} mars 2022. Les mesures commerciales portent essentiellement sur l'interdiction d'exportations et/ou d'importations de biens militaires, à double-usage, technologiques, ou destinés à l'industrie aéronautique et spatiale ou aux raffineries de pétrole. Les mesures financières prennent principalement la forme (i) de gel d'avoirs et de ressources économiques des personnes et entités listées (au demeurant soumis à déclaration) et (ii) d'interdiction de certaines transactions (ex : échange de valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, aide financière publique en faveur des échanges commerciaux ou des investissements avec la Russie, octroi de prêts, dépôts de plus de 100 000 CHF de ressortissants russes ou de personnes morales ou physiques de Russie, fourniture de services de messagerie financière). La Suisse s'associe à l'exclusion de sept grandes banques russes du système Swift. Les transactions avec la banque centrale de Russie sont interdites. En outre, la Suisse a fermé son espace aérien à tous les vols en provenance de Russie et aux avions russes. Elle a également adopté des interdictions de voyage à l'encontre des personnes listées et restreint l'entrée des ressortissants russes sur le territoire national (suspension de l'accord bilatéral visant à faciliter l'octroi de visas conclu en 2009).

Ces annonces ont déjà engendré des conséquences pour de nombreux acteurs économiques et financiers suisses. Dans le secteur public, l'agence de crédit-export nationale (la SERV) a décidé de mettre fin à ses services d'assurance pour les opérations commerciales des entreprises suisses avec la Russie (alors qu'elle avait continué de le faire après les sanctions de 2014, notamment pour les trains Stadler), tandis que la caisse fédérale des retraites a exclu le pays de ses placements et cherche à se désengager de ses positions (170 M CHF d'investissements, équivalent à 0,5% du patrimoine de la caisse). Dans le secteur privé, les sanctions internationales et la fermeture du trafic sur la mer d'Azov ont des répercussions importantes sur les entreprises de négoce établies en Suisse, qui commercialiseraient près des trois quarts des exportations d'hydrocarbures et de céréales russes et ukrainiennes. Les sociétés de commerce d'énergie Gunvor et Vitol, présentes à Genève, ainsi que le négociant zougois Glencore, qui possède des parts dans des entreprises énergétiques ukrainiennes et russes (dont Rosneft), sont notamment concernées. La firme Nord Stream 2, filiale de Gazprom dans le canton de Zoug, a licencié une centaine de personnes et fait l'objet d'allégations de faillite. Credit Suisse aurait suspendu

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 04/03	Var. vs 25/02
EUR/CHF	1,0122	-1,22%
USD/CHF	0,9187	+0,83%
SMI	11 360.62	-4,17%
Taux 10a	0,157	-10pb

le financement du négoce de matières premières russes. Dans le secteur de la logistique, l'armateur MSC et le transporteur Kuehne+Nagel ont mis fin à leurs livraisons à destination de la Russie, hors produits alimentaires et de santé. Dans l'industrie horlogère, Swatch a annoncé l'interruption de ses exportations vers le pays.

Covid-19

Situation sanitaire de la Suisse et du Liechtenstein, le 4 mars à 13h :

Evolution de l'épidémie du 24/02 au 03/03	Vaccination au 04/03 (part de la population suisse totale)
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Moyenne des nouveaux cas sur 7 jours : 198 cas / 100 000 habitants soit une hausse de +23% par rapport à la semaine précédente. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Primo-vaccination : 70,1% ➤ Deux doses : 69,1% ➤ Dose de rappel : 41,6%

Source : Office fédéral de la santé publique

Economie

Croissance : Selon les résultats provisoires du Secrétariat d'Etat à l'Economie, le PIB aurait progressé de +3,7 % en 2021 (après un recul de -2,4 % en 2020), en dépit d'un net ralentissement au second semestre (+ 1,9 % au T3 et +0,3 % au T4), conséquence notamment de la reprise de la pandémie. Dans le contexte du conflit ukrainien, les économistes de l'institut BAK Economics et de Crédit Suisse ont revu leurs prévisions de croissance de la Suisse à la baisse : au lieu des 3 % prévus lors de la précédente projection, le PIB progresserait de 2,5 % en 2022 et 1,5 % en 2023, le pays, peu exposé directement au risque russe, pâtissant avant tout de la montée des incertitudes et du ralentissement de l'économie de grands partenaires, plus exposés (Allemagne en particulier).

Inflation : L'indice des prix à la consommation (IPC) a crû de +0,7 % en février 2022 en rythme mensuel et de +2,2 % par rapport à la même période l'an dernier. Le renchérissement des matières premières au niveau mondial est susceptible de renforcer l'inflation sur le marché suisse dans les mois à venir, qui demeurerait toutefois davantage contenue que dans les autres pays OCDE du fait notamment de l'appréciation continue du franc.

Secteurs non financiers

Relations UE-Suisse : Le 23 février, le Conseil fédéral a défini l'orientation d'un nouveau paquet de négociations avec l'UE, un préliminaire à la reprise des discussions bilatérales. Le Conseil fédéral a confirmé son souhait de travailler sur une approche verticale sectorielle. Même si cette approche ne répond pas aux attentes initiales de l'UE, l'initiative du Conseil fédéral, qui peut surprendre au regard de la date retenue pour cette annonce, espère envoyer un signal positif à la Commission en démontrant sa volonté de progresser sur (i) la clarification des questions institutionnelles (ii), la conclusion de nouveaux accords sur le marché intérieur dans les domaines de l'électricité et de la sécurité alimentaire (iii), la conclusion d'accords de coopération dans la recherche, la santé et l'éducation et (iv) la pérennisation de la contribution suisse au fonds de cohésion européen.

Coopération douanière : La Suisse et le Royaume-Uni ont signé un mémorandum d'entente le 28 février afin d'approfondir leurs relations douanières et commerciales, en particulier dans la numérisation. Il s'inscrit dans la stratégie « Mind the gap » poursuivie par le Conseil fédéral pour préserver et potentiellement approfondir les relations suisse-britanniques après le Brexit.

Innovation - Recherche : Avec 19 279 marques enregistrées auprès de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle (IPI) en 2022, en hausse de +3 % par rapport à 2021, les entreprises suisses confirment la résilience de leur capacité d'innovation.

En parallèle, le Conseil fédéral a annoncé de nouvelles mesures transitoires d'aides aux PME et aux start-ups dans le cadre de la révision de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI). Innosuisse publiera l'appel à projets pour le programme «Swiss Accelerator» le 1er avril 2022; différentes mesures de financement devraient ensuite être mises en œuvre. Depuis que la Suisse est devenue un pays tiers non associé du programme de recherche Horizon Europe, les PME et start-ups suisses n'ont notamment plus accès au programme « Accelerator » du Conseil européen de l'innovation. A noter que ces mesures seraient financées sur la base des crédits initialement destinés à « Horizon Europe ».

Marché du travail : La Suisse a levé certains obstacles administratifs à l'immigration en provenance des Etats tiers (hors UE/AELE) pour surmonter la pénurie de main d'œuvre qualifiée à laquelle elle est confrontée. Elle met notamment fin, pour les professions pâtissant le plus d'une pénurie de main d'œuvre, aux vérifications au cas par cas qui permettaient de s'assurer que le potentiel offert par la main d'œuvre locale était pleinement exploité.

Agenda parlementaire

Votation Frontex : Le peuple suisse se prononcera le 15 mai prochain sur la participation de la Suisse à l'élargissement de Frontex (agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures). Cette votation faite suite à la volonté de l'UE de renforcer le contrôle aux frontières extérieures de l'espace Schengen. En cas d'acceptation du projet par la Suisse, la contribution helvétique augmenterait de + 37 M CHF entre 2021 et 2027 et se hisserait à 61 M CHF en 2027. Le Conseil fédéral appelle le peuple suisse à approuver ce projet en soulignant l'importance de la sécurité et de la liberté de circuler dans l'espace Schengen. En cas d'échec, l'appartenance de la Suisse à l'espace Schengen et aux accords de Dublin serait compromise, impliquant d'importantes conséquences politiques et économiques.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication :
Rédacteurs :

Gilles BORDES
Mathilde HEITZ, Pierre-Antoine CADORET, Meriam JAWAD

Pour s'abonner :

berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.
Crédits visuel : Pixabay